Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Méthyl PROXITOL (MP)

Code du produit : U5141

Numéro d'enregistrement UE : 01-2119457435-35-0002

No.-CAS : 107-98-2

Autres moyens d'identifica : Méthoxy PROXITOL (MP)

tion

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Solvant.

mélange Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées se-

Ion la réglementation REACH.

Utilisations déconseillées : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Europe B.V.

PO Box 2334 3000 CH Rotterdam

Netherlands

Téléphone : +31 (0)10 441 5137 / +31 (0)10 441 5191 Téléfax : +31 (0)20 716 8316 / +31 (0)20 713 9230

Contact pour la FDS : sccmsds@shell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Centre Antipoisons: 070 245 245

Autres informations : PROXITOL est une marque commerciale de Shell Trademark

Management B.V. et Shell Brands Inc., et est utilisée par des

filiales de Shell plc.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version

23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Effets narcotiques

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger DANGERS PHYSIQUES:

> Liquide et vapeurs inflammables. H226

DANGERS POUR LA SANTÉ :

Peut provoquer somnolence ou vertiges. H336

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Produit non classé dangereux pour l'environnement

selon les critères du règlement CLP.

Prévention: Conseils de prudence

> Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prendre des mesures de précaution contre les dé-P243

charges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser les moyens d'extinc-

tion appropriés.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées, provoquant un danger d'incendie en retour de flamme. Même avec une métallisation et une mise à la terre appropriées, ce matériau peut encore accumuler une charge électrostatique.

L'accumulation d'une charge suffisante peut entraîner une décharge électrostatique et l'inflammation des mélanges inflammables air-vapeur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
·	NoCE	, , ,
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	>= 99,6
	203-539-1	
2-méthoxypropanol	1589-47-5	< 0,1
	216-455-5	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

Protection pour les secou-

ristes

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter

l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

En cas d'inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit

pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche

pour un traitement additionnel.

En cas de contact avec la

peau

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement

médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.

Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC),

résultant en des étourdissements, des sensations de vertiges, des céphalées, des nausées et une perte de coordination.

Une inhalation continue peut causer un évanouissement et la

mort.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou

un gonflement.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tumé-

faction et/ou une vision floue.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

Les signes et symptômes d'une dermatite délipidante peuvent

comporter une sensation de brûlure et/ou un aspect

sec/craquelé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre

peuvent être utilisés pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à

la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Information supplémentaire : Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone

d'incendie.

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur.

Informer les autorités si la population ou l'environnement sont

exposés à ce produit ou pourraient l'être.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance.

Formation possible de mélange vapeur-air explosif.

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.1.2 Pour les secouristes:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Rester au vent et hors des zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque. Eliminer toutes les causes possibles d'inflammation dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié (pour le produit et les eaux d'extinction) pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple par arrosage en brouillard. Prendre des mesures de

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version

23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2

> précautions contre les décharges électrostatiques. S'assurer de la continuité électrique de tous les équipements par la con-

tinuité des masses et la mise à la terre. Ventiler complètement la zone contaminée.

Contrôler la zone avec un indicateur de gaz combustible.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on éliminera en toute sécurité. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité., Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes

conditions de sécurité.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en

cuvette de rétention).

Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eliminer toutes les

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

causes d'inflammation. Eviter les étincelles.

Les décharges électrostatiques peuvent causer un incendie. Vérifiez la continuité électrique en procédant à une métallisation et à la mise à la terre (mise à la masse) de tous les équipagnents afin de réduire le risque

pements afin de réduire le risque.

Les vapeurs se trouvant dans l'espace libre de la cuve de

stockage peuvent se situer dans la zone

d'inflammabilité/explosivité et être ainsi inflammables. Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-

toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

NE PAS utiliser d'air comprimé pour les opérations de rem-

plissage, de déchargement ou de manipulation.

Transfert de Produit : Se reporter aux directives dans la Rubrique Manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Prendre garde à leur accumulation dans les fossés et dans les espaces confinés. Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

~

Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou de l'acier inoxydable.

Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel, butyl, néoprène ou nitrile.

Consignes concernant les récipients

Matériel d'emballage

: Les récipients, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Consulter la rubrique 16 pour les utilisations enregistrées selon la réglementation REACH.

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage soient conformes aux réglementations locales

Consultez des références supplémentaires sur les pratiques

de manipulation en toute sécurité :

Institut américain du pétrole 2003 (Protection contre

l'inflammation provoquée par l'électricité statique, la foudre et les courants vagabonds) ou Association nationale de protection contre les incendies 77 (Pratiques recommandées rela-

tives à l'électricité statique).

IEC TS 60079-32-1: Risques électrostatiques, guide

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
1-méthoxy-2- propanol	107-98-2	VLE 8 hr	50 ppm 184 mg/m3	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
1-méthoxy-2- propanol		VLE 15 min	100 ppm 369 mg/m3	BE OEL
	Information supplémentaire: La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue unepartie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	553,5 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	369 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Travailleurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	50,6 mg/kg p.c./jour
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	43,9 mg/m3
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Cutanée	Long terme - effets systémiques	18,1 mg/kg p.c./jour
1-méthoxy-2-propanol	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,3 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
1-méthoxy-2-propanol	Eau douce	10 mg/l
1-méthoxy-2-propanol	Sédiment d'eau douce	41,6 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Sédiment marin	4,17 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Sol	2,47 mg/kg poids
		sec (p.s.)
1-méthoxy-2-propanol	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible.

Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition.

La ventilation par aspiration locale est recommandée.

Il est conseillé d'utiliser des systèmes automatiques d'eau pour la lutte anti-incendie et d'arrosage en douche.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Équipement de protection individuelle

À lire conjointement avec le scénario d'exposition relatif à votre utilisation spécifique, figurant dans l'annexe.

Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection des yeux : Si la manipulation du produit engendre un risque de projec-

tion dans les yeux, le port de protection oculaire est recom-

mandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.

Protection des mains

Remarques : Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Nul 5.2 23.11.2023 800

Numéro de la FDS: 800001005738

Date de dernière parution: 06.03.2023

8 Date d'impression 30.11.2023

produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Protection long terme: caoutchouc butyle Gants en caoutchouc nitrile Contact accidentel/Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile En cas de contact continu. le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains.

Protection de la peau et du corps

Aucune protection cutanée n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante

Pour des expositions prolongées ou répétées, utiliser des vêtements imperméables sur les parties du corps susceptibles d.être exposées.

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

Vêtements de protection conformes à la norme européenne EN14605.

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges si une évaluation du risque local l'exige.

Protection respiratoire

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spéci-

non parfumée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version Date de révision:

23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2

> fiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Si des respirateurs à filtration d'air sont convenables pour les

conditions d'utilisation :

Sélectionner un filtre adapté aux gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F) conforme à la norme

EN14387.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide.

Couleur clair

Odeur Ethérée

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion / congélation -96 °C

Point/intervalle d'ébullition : 117 - 125 °C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supé-

rieure

Limite d'explosivité, infé- : 1,9 %(V) rieure / Limite d'inflam-

mabilité inférieure

: 13,1 %(V)

Point d'éclair 30 °C

Méthode: ASTM D93 (PMCC)

290 °C Température d'auto-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version

23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2

inflammation

Température de décomposition

Température de décompo- : Donnée non disponible

sition

рΗ Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Viscosité, cinématique Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité complètement soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,37

Pression de vapeur : 1,170 Pa (20 °C)

Densité relative 0,92 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité 920 - 923 kg/m3 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité de vapeur relative 3,1

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs Non applicable

Propriétés comburantes Donnée non disponible

Taux d'évaporation 0,75

Méthode: ASTM D 3539, n-Bu-Ac=1

Conductivité Conductivité électrique : > 10 000 pS/m

> Un certain nombre de facteurs, tels que la température du liquide, la présence de contaminants et d'additifs antistatiques, peuvent avoir une grande influence sur la conductivité d'un liquide., Ce produit n'est pas un accumulateur statique.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Tension superficielle : 70,7 mN/m, 20 °C

Poids moléculaire : 90,12 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sousparagraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

causes d'inflammation.

Empêcher l'accumulation de vapeurs.

Dans certaines circonstances le produit peut s'enflammer à

cause de l'électricité statique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique dépend grandement des conditions. Un mélange complexe de solides atmosphériques, de liquides et de gaz, y compris du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques non identifiés, se dégagera lorsque ce matériau subira une combustion ou une dégradation thermique ou oxydative.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire

suite à une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2000 - <= 5000 mg/kg

Remarques: Peut être nocif si inhalé.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Faible toxicité en cas d'inhalation.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50: > 5000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Non irritant pour la peau.

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses par élimination de l'enduit cutané lipo-acide.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Légère irritation oculaire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : N'est pas un sensibilisant.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Génotoxicité in vivo : Remarques: Aucune évidence d'activité mutagène

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Cancérogénicité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Remarques : Non cancérigène dans les études animales.

Cancérogénicité - Evaluation : Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Matériel	GHS/CLP Cancérogénicité Classification
1-méthoxy-2-propanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité
2-méthoxypropanol	Aucune classification relative à la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Effets sur la fertilité :

Remarques: N'altère pas la fertilité., Provoque une foetotoxici-

té chez l'animal à des doses qui sont maternellement toxiques., Provoque des effets indésirables sur le foetus, sur

la base d'études chez l'animal.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans

les catégories 1A/1B.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Des concentrations élevées peuvent provoquer une dépres-

sion du système nerveux central entraînant des céphalées, des vertiges et des nausées ; une inhalation continue peut

entraîner un évanouissement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques : Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui

n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'être humain. Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023 Version

23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2

Toxicité par aspiration

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Pas de risque d'aspiration., Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-

dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Remarques Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Toxicité pour les poissons Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Pratiquement non toxique:

CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes : Remarques: Pratiquement non toxique:

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

aquatiques CL/CE/CI50 > 1000 mg/l

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable suivant le test de critère ("10

jours fenêtre").

S'oxyde rapidement par réactions photochimiques dans l'air.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de bioaccumulation "significative".

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Mobilité : Remarques: Se dissout dans l'eau., Si le produit pénètre dans

le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la

nappe phréatique.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

1-méthoxy-2-propanol:

Evaluation : La substance ne remplit pas tous les critères de sélection

pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Si poss

Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans

l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballages contaminés

Vider complètement le récipient.

Après la vidange, ventiler dans un endroit sûr, loin de toute source d'étincelles ou de feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion.

Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer chez un récupérateur de fûts ou de métaux.

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : 3092
ADR : 3092
RID : 3092
IMDG : 3092
IATA : 3092

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
ADR : MÉTHOXY-1 PROPANOL-2
RID : METHOXY-1 PROPANOL-2
IMDG : 1-METHOXY-2-PROPANOL

IATA : 1-METHOXY-2-PROPANOL

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 3
ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Étiquettes : 3

CDNI Convention relative à : NST 8963 Solvant

la gestion des déchets dans

la navigation

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du : 30

danger

Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

IATA

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environne: non

ment

ADR

Dangereux pour l'environne- : non

ment

RID

Dangereux pour l'environne-

ment

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du

produit.

non

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Catégorie de pollution : Z Type de bateau : 3

Nom du produit : Propylene glycol monoalkyl ether

Informations Complémen-

taires

: Ce produit pourra être transporté après mise sous azote. L'azote est un gaz inodore et invisible. L'exposition à des atmosphères enrichies à l'azote déplace l'oxygène disponible et peut entraîner l'asphyxie ou la mort. Le personnel est invité à observer les précautions de sécurité les plus strictes dans les espaces fermés. Transport en vrac conformément à

l'annexe II de Marpol et au Recueil IBC

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Produit non soumis à autorisation

(Annexe XIV) selon le réglement REACh.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu- : Ce produit ne contient pas de subspantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). tances extrêmement préoccupantes

(Réglement (CE) No

1907/2006 (REACH), Article 57).

Autres réglementations:

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations pouvent s'appliquer à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AIIC : Listé

DSL : Listé

IECSC : Listé

ENCS : Listé

KECI : Listé

NZIoC : Listé

PICCS : Listé

TSCA : Listé

TCSI : Listé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer: SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations

Le site internet du CEFIC [http://cefic.org/Industry-support] contient les conseils et outils de l'industrie chimique sur

REACH. La substance ne remplit pas tous les critères de sélection pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est

donc pas considérée comme PBT ou vPvB.

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'éta-

Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

blissement de la fiche de données de sécurité toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Classification du mélange: Procédure de classification:

Flam. Lig. 3 H226 Sur la base de données d'essai.

STOT SE 3 Jugement d'experts et à la détermina-

tion de la force probante des don-

nées.

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Travailleur

Titre : fabrication de substance- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produit intermédiaire- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Préparation et (re)conditionnement des substances et des

mélanges- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- IndustrielProcessus à base de sol-

vant.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- IndustrielProcess à base d'eau.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles Processus

à base de solvant.

Utilisations - Travailleur

Titre : Applications en couches- Activités professionnelles Process à

base d'eau.

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Industriel

Utilisations - Travailleur

Titre : utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles

Utilisations - Travailleur

Titre : Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités profes-

sionnelles

Utilisations identifiées d'après le système de descripteurs des utilisations

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur Process à base d'eau.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications en couches

- consommateur

Processus à base de solvant.

Utilisations - Consommateur

Titre : utilisation de produits de netoyage

- consommateur

Utilisations - Consommateur

Titre : Applications de dégivrage et d'antigel

- consommateur

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000424	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	fabrication de substance- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC1, ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Fabrication de substance ou utilisation de produit intermédiaire, processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenanceet le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION MESURES DE GESTION DES RISQUES	1 ET
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
la température ambiante (sau	isation à une température n'excédant pas 20°C au dess uf indication contraire). de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.	sus de

Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nu(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nuavec une collection d'échantillons(systèmes fermés)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Utiliser dans des procédés par lots confinésPROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)PROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Méthode d'échantillon-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

nage(systèmes fer- més)PROC2		
Nettoyage et maintenance de l'équipementPROC8a	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Transferts de matière en vracEtablissement spécialiséPROC8b	Nettoyer les lignes de transfert avant dé	branchement.
Stockage de produit en vrac(systèmes fer- més)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Activités de laboratoire- PROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement
La substance est l'unique stru		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen ut	lisée dans la région	1
Quantités régionales d'utilisa		2,0E+05
Part du tonnage régional utilis		0,6
Tonnage annuel du site (tonn		1,2E+05
Tonnage quotidien maximal of		4,0E+05
Fréquence et durée d'utilisa		+,0∟100
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année	<i>5</i>).	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
	nnelles influant sur l'exposition de l'en	
	s des procédés (rejet initial avant appli-	1,00E-03
cation des mesures de gestion		.,002 00
	usées issus des procédés (rejet initial	3,00E-03
avant application des mesure		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant		1,00E-04
	nniques au niveau des procédés (à la se	
les rejets	4 (, , ,
	liffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de pro		
Conditions et mesures tech	nniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
	l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement	causé par eau douce .	
Eviter les déversements de s	ubstance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les réc	upérer à ce niveau	
	on d'épuration publique, il est inutile de	
	ondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air po mination de (%):	ur atteindre une efficacité typique d'éli-	0
	e (avant leur rejet dans le milieu naturel) é d'élimination de >= (%):	87,3
En cas de rejet vers une stati	on d'épuration publique, il est inutile de ondaire des eaux usées sur site.	0
		1

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	5,3E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produi	t.
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Durant la fabrication, aucun déchet à partir de la substance n'est produi	t.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des techno-

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

logies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

Scénario d'exposition - Travailleur

30000000425	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produit intermédiaire- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU8, SU9 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC6a
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de la substance comme produit intermédiaire (ne se rapporte pas aux Conditions strictement contrôlées). Comprend les opérations de recyclage/de valorisation, de transfert de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires /barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).

OF OTION O	CONDITIONS OPEN ATIONING: : TO THE	ITII IOATION ET
SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kF	Pa à STP.
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant	
tance dans le Mé- lange/l'Article	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contra	aire).,
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nu(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Expositions géné- rales.Procédé en conti- nuavec une collection d'échantillons(systèmes fermés)PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des procédés par lots confinésPROC3	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	dentifiée.
Expositions générales (sys-	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	-l 4! f ! f -

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

tèmes ouverts)PROC4			
Méthode d'échantillon-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
nage(systèmes fer-			
més)PROC2			
Nettoyage et maintenance	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
de l'équipementPROC8a			
Transferts de matière en	Nettoyer les lignes de transfert avant dél	oranchement.	
vracEtablissement spéciali-			
séPROC8b			
Stockage de produit en	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiee.	
vrac(systèmes fer-			
més)PROC2	Account and the property of the second secon	(-1 4)f(f -	
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiee.	
PROC15			
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environn	ement	
La substance est l'unique stru	ucture		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées		1	
Part du tonnage européen ut		1	
Quantités régionales d'utilisa		5,7E+04	
Part du tonnage régional utilis		0,2	
Tonnage annuel du site (tonn	,	1,14E+04	
Tonnage quotidien maximal o		3,8E+04	
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année): 300			
	x non influencés par la gestion des risq	lues	
Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10	
		100	
Autres conditions opération	nnelles influant sur l'exposition de l'env	/ironnement	
Part des rejets dans l'air issu	1,00E-04		
cation des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		5,00E-04	
avant application des mesure			
	sus des procédés (rejet initial avant	1,00E-04	
	nniques au niveau des procédés (à la so	ource) pour éviter	
les rejets			
	En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur		
des estimations issues de procédés conventionnels.			
	nniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-	
	l'air et les rejets dans le sol.	1	
danger pour l'environnement causé par eau douce .			
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des			
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.			
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de			
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.			
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-		0	
mination de (%):			
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel) 87,3		87,3	
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):			

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis le site		
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.		
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	2,9E+06	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur		

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS $\,$

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

confinésavec une collection d'échantillonsPROC3 Expositions générales (sys-

30000000427	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges- Industriel
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3, SU10 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 9, PROC 14, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC2
Procédés et activités couverts par le scénario	préparation emballage et conditionnement de lasubstance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extru- sion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance etdes travaux de laboratoire annexes

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant
tance dans le Mé-	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,
lange/l'Article	
Fréquence et durée d'utilis	
	diennes jusqu'à 8 heures (à moins que
spécifié autrement).	
	nnelles affectant l'exposition
	lisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de
la température ambiante (sauf indication contraire).	
On admet qu'un bon niveau	de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Expositions générales.Procé	dé Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
en continupas d'échantillon-	
nage(systèmes fermés)PRO	
Expositions générales.Procé	· ·
en continuavec une collection	n
d'échantillons(systèmes fer-	
més)PROC2	
Expositions générales. Utilise	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
dans des procédés par lots	

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

tèmes ouverts)PROC4	
Procédés par lot à tempéra-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tures élevées(systèmes fer-	
més)PROC3	
Méthode d'échantillon-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
nage(systèmes fermés)PROC3	
Transferts de matière en vracE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tablissement spécialisé-	
PROC8b	
Opérations de mélange (sys-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tèmes ouverts)PROC5	
Transfert / déversement à partir	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
de conteneursManuelPROC8a	
Nettoyage et maintenance de	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
l'équipementPROC8a	
Transferts par fûts/ lotsEtablis-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
sement spécialiséPROC8b	
Production ou préparation ou	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
articles par presse à tablettes,	
compression, extrusion ou pas-	
tillagePROC14	
Remplissage de fûts et de pe-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
tits conditionnementsEtablis-	· ·
sement spécialiséPROC9	
Stockage de produit en	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
vrac(systèmes fermés)PROC2	• •
Activités de laboratoirePROC15	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environ	nement
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	1
Quantités régionales d'utilisat	ion (tonnes/année):	6,3E+04
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	0,4
Tonnage annuel du site (tonn	es/an):	3,7E+04
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		1,3E+05
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau de	ouce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de	e mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus	s des procédés (rejet initial avant appli-	5,00E-03
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		3,00E-03
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 1,00E-04		
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter		

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	0.,0
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	,
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	5,3E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	,
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réc	glementations lo-
cales et/ou nationales.	_
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

De plus amples détails sur les méthodes d'ajustements et les technologies de gestion des risques se trouvent dans la fiche explicative SpERC du Conseil européen des industries chimiques - CEFIC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

Scenario d'exposition - ma	vallical
30000000428	
CECTION 4	INTITULÉ DE COÉNADIO DIEVROCITION
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- IndustrielProcessus à base de solvant.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3
•	Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,	
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
	nnelles affectant l'exposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de		
la température ambiante (sauf indication contraire).		
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.		
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques	
Expositions géné-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
rales.(systèmes fer- més)PROC1		
Expositions géné-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
rales.(systèmes fer-		
més)avec une collection		
d'échantillonsPROC2		
Formation d'une couche -	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
séchage rapide, durcisse-		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

•
te avec
contrôlée N374.
N374.
4
3
4
ent
our éviter

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les deverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	1
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	70
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
,	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	7,9E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
	9
cales et/ou nationales.	
cales et/ou nationales.	
	ets
cales et/ou nationales. Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SECTION 4	CONSEILS FOOK VERIFIER LA CONFORMITE AU

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000000429	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- IndustrielProcess à base d'eau.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UMESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kF	Pa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance da qu'à 5 %.,	ans le produit jus-	
Fréquence et durée d'utilisa	Fréquence et durée d'utilisation		
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	idiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Expositions géné- rales.(systèmes fer- més)PROC1	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	dentifiée.	
Expositions générales.(systèmes fermés)avec une collection d'échantillonsPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Formation d'une couche - séchage rapide, durcisse- ment et autres technolo-	Aucune autre mesure spécifique n'a été i	dentifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

giesPROC2			
Opérations de mélange	Aucune autre mesure spécifique n'a été	idontifióo	
(systèmes fer-	Aucune autre mesure specifique na été	identifiee.	
més)Expositions générales			
(systèmes fermés)PROC3			
Formation de film - séchage	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée	
à l'airPROC4	Adodne datie mesare spesingue na ete	idontinoo.	
Préparation de matière pour	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
applicationOpérations de			
mélange (systèmes ou-			
verts)PROC5			
Pulvérisation (automa-	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.	
tique/par robotique)PROC7			
PulvérisationManuelPROC7	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.	
Transferts de matièreE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
tablissement non spéciali-			
séPROC8a			
Transferts de matièreE-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
tablissement spécialisé-	·		
PROC8b			
Application au rouleau, à la	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
spatule, par écoulement-			
PROC10			
Trempage, immersion et	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
coulagePROC13			
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
PROC15			
Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement			
La substance est l'unique structure			
Facilement biodégradable.			
•	Quantités utilisées Part du tonnage européen utilisée dans la région: 1		
	Part du tonnage européen utilisée dans la région:		
	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): Part du tonnage régional utilisée localement:		
		0,05	
	Tonnage annuel du site (tonnes/an):		
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 433		
	Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		300	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10			
Facteur de dilution de l'eau douce locale: Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100	
	Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli- 0,8		
cation des mesures de gestion		- 1 -	
	usées issus des procédés (rejet initial	0,1	
avant application des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0,001			
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter			

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87.3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	0.,0
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	,
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	1,4E+05
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	,
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réç	glementations lo-
cales et/ou nationales.	,
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	-

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000000430	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles Processus à base de solvant.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15, PROC 19 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2		TIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET ES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle	e de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide,	pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.
Concentration de la Subs-	Couvre u	une utilisation de la substance/du produit pouvant
tance dans le Mé- lange/l'Article	aller jusc	qu'à 100 % (sauf indication contraire).,
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Couvre les expositions quotions	iennes jus	squ'à 8 heures (à moins que
spécifié autrement).		
Autres conditions opération	nnelles af	ffectant l'exposition
		ne température n'excédant pas 20°C au dessus de
la température ambiante (sau		
On admet qu'un bon niveau o	le base d'h	hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Scénarios contributeurs		s de gestion des risques
Remplissage/préparation de		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié
pement à partir des fûts ou de		
teneurs.Utiliser dans des sys	èmes	
confinésPROC1PROC2		
Expositions générales.(systè		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifié
fermés)Utiliser dans des syst	ėmes	
confinésPROC2		
Formation de film - séchage a	à l'air-	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

PROC4			
Préparation de matière pour a	applica-	assurer un niveau suffisant de	ventilation générale (pas
tionPROC3PROC5		moins de de 3 à 5. changemer	
		, ou:	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
		S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
Transferts de matièreTransfe		assurer un niveau suffisant de	
fûts/ lotsEtablissement non sp	eciali-	moins de de 3 à 5. changemer	nts d'air par heure).
séPROC8a Transferts de matièreEtabliss	omont	Aucune autre mesure spécifique	uo n'a átá identifiáe
spécialiséTransferts par fûts/	CITICIT	Addute addie mesure specifique	ue ira ete identinee.
lotsPROC8b			
Application au rouleau, à la s	oatule,	assurer un niveau suffisant de	ventilation générale (pas
par écoulementPROC10		moins de de 3 à 5. changemer	
		, ou:	
		S'assurer que l'opération est e	
		Porter des gants adaptés répo	ndant a la norme EN3/4.
PulvérisationManuelIntérieurF	PROC11	Effectuer dans une cabine ven	tilée ou une enceinte
		avec extraction d'air.	
		Porter un appareil respiratoire	conforme à EN140 avec
		filtre de Type A ou mieux.	
PulvérisationManuelExtérieur	DDOC11	Classurar que l'anération est e	ffootuán à l'oytáriour
PulverisationivianueiExterieur	PROCII	S'assurer que l'opération est e Porter un appareil respiratoire	
		filtre de Type A ou mieux.	comonilo a Elvi lo avec
		Porter des gants adaptés répo	ndant à la norme EN374.
Trempage, immersion et cou-		assurer un niveau suffisant de	
lagePROC13		moins de de 3 à 5. changemer , ou:	nts d'air par neure).
		S'assurer que l'opération est e	ffectuée à l'extérieur.
		C accuration que i aparament con c	
Activités de laboratoirePROC	15	Aucune autre mesure spécifique	ue n'a été identifiée.
Application à la main - peintui	es au	assurer un niveau suffisant de	ventilation générale (pas
doigt, pastels, adhésifsPROC	19	moins de de 3 à 5. changemer	nts d'air par heure).
		, ou:	Mark to Nilla (Color)
		S'assurer que l'opération est e	
		Porter des gants résistants au pondant à la norme EN374) er	
		formation de base de l'employe	
Section 2.2		de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique stru	icture		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées	licác dana	la région:	1
Part du tonnage européen uti			6,3E+04
Quantités régionales d'utilisation (tonnes Part du tonnage régional utilisée localen			0,05
Tonnage annuel du site (tonnes/an):			3.150
Torriage arriver du site (torries/arr).			1

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	1,1E+04
Fréquence et durée d'utilisation	
Rejet continu.	
Jours d'émission (jours/année):	300
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risc	ques
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'en	vironnement
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,9
cation des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,02
avant application des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,001
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la s	ource) pour éviter
les rejets	
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur	
des estimations issues de procédés conventionnels.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou l	imiter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	T
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	s le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
O	-1
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municip	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	07.0
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) : Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	0.05.04
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	8,0E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	2.000
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour): Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchet:	s an vua da laur
Conditions et mesures relatives au traitement externe des decnet élimination	s en vue de leur
Enfirmation Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	alementations lo
traitement externe et elimination des déchets en tenant compte des re cales et/ou nationales.	gierrieritations 10-
ACIES ENVIOLICIUMICS	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION
Section 4.1 - Santé	

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

Scenario d'exposition - Travailleur	
30000000431	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Applications en couches- Activités professionnelles Process à base d'eau.
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 5, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13, PROC 15 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle oudes processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur
Caractéristique du produit	
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.,
Fréquence et durée d'utilisa	ition
Couvre les expositions quotidi spécifié autrement).	iennes jusqu'à 8 heures (à moins que
. ,	nnelles affectant l'exposition
On part du principe d'une utilis la température ambiante (sau	sation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.Utiliser dans des systèmes confinésPROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Expositions générales (systèmes fermés)Utiliser dans des systèmes confi-	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

nésPROC1PROC2		
	Auguno moguro anágitique n'o átá ident	ifiéo
Préparation de matière pour	Aucune mesure spécifique n'a été ident	illee.
applicationPROC3PROC5 Formation de film - séchage	Aucune autre mesure spécifique n'a été	idontifióo
à l'airPROC4	Aucune autre mesure specifique na été	denunee.
Transferts de matièreTrans-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	idontifióo
ferts par fûts/	Aucune autre mesure specifique na été	denunee.
lotsPROC8aPROC8b		
Application au rouleau, à la	Aucune autre mesure spécifique n'a été	idontifióo
spatule, par écoulement-	Aucune autre mesure specifique na été	identinee.
PROC10		
PulvérisationManuelPROC11	assurer un niveau suffisant de ventilatio	n gánárala (nas
F diversationivianuelF NOCTT	moins de de 3 à 5. changements d'air p	
	, ou:	ai fieure).
	S'assurer que l'opération est effectuée a	à l'extérieur
	Porter des gants résistants aux produits	
	dant à la norme EN374) en combinaiso	
	de base de l'employé.	ir avoo ano ionnation
	do saco do rompioyo.	
Trempage, immersion et	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
coulagePROC13	Trademo dano modero operinque ma est	
Activités de laboratoire-	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.
PROC15	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Application à la main - pein-	Porter des gants adaptés répondant à la	a norme EN374.
tures au doigt, pastels, ad-		
hésifsPROC19		
	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique struc	cture	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utili	sée dans la région:	1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2,6E+03		
		0,05
	Tonnage annuel du site (tonnes/an): 130	
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 433		433
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année): 300		
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		
Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10		
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100		
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli- 0,8		
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial 0,1		
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0,001		
	niques au niveau des procédés (à la so	
les rejets		, ·
	fèrent selon les sites, on se fondera sur	

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

des estimations issues de procédés conventionnels.	14 1 17
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	
danger pour l'environnement causé par eau douce .	
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0
mination de (%):	
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):	
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.	
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.	
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	1,5E+04
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur
élimination	
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-
cales et/ou nationales.	_
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déch	ets
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SECTION 4	CONSEILS FOOK VERIFIER LA CONFORMITE AU

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000000434		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	utilisation de produits de netoyage- Industriel	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU3 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 7, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC4, ESVOC SpERC 4.4a.v1	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyagey compris les transferts de l'entrepôt et cou- lée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET		
Ocation O.4	MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.		
Concentration de la Subs-	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant		
tance dans le Mé- lange/l'Article	aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa	tion		
	s quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	nelles affectant l'exposition		
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de			
la température ambiante (sauf indication contraire).			
On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestion des risques		
Transferts de matière en vracEtablissement non spécialiséPROC8a	Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.		
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automa- tique en systèmes (semi) fermés.PROC2	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automa- tique en systèmes (semi) fermés.Transferts par fûts/	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

lotsPROC3			
Application de produits de	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
nettoyage en systèmes fer-			
mésPROC2			
Remplissage/préparation de	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
l'équipement à partir des fûts	·		
ou des conte-			
neurs.Etablissement spécia-			
liséPROC8b			
Utiliser dans des procédés	Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.		
par lots confinésTraitement			
par chauffagePROC4			
Dégraissage de petits objets	Aucune autre mesure spécifique n'a été	identifiée.	
dans une station de net-			
toyagePROC13			
Nettoyage avec des laveurs	Porter des gants adaptés répondant à la	norme EN374.	
à basse-pressionPROC10			
Nettoyage avec des laveurs	éviter les activités avec une exposition o		
à haute pressionPROC7	Assurer un bon niveau de ventilation gé		
	(renouvellement d'air de 5 à 15 fois par	heure).	
NettoyageSurfacespas de	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.		
pulvérisationManuelPROC10			
Stockage.PROC1	Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.		
		1	
Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement	
La substance est l'unique stru	cture		
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen utilisée dans la région:		1	
Quantités régionales d'utilisation	on (tonnes/année):	5,2E+03	
Part du tonnage régional utilise	ée localement:	0,02	
Tonnage annuel du site (tonne		1,04E+02	
Tonnage quotidien maximal du	u site (kg/jour):	5,2E+02	
Fréquence et durée d'utilisat	tion		
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année):		300	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques			
Facteur de dilution de l'eau douce locale:		10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement			
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli- 0,3			
cation des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial		1,0E-04	
avant application des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant 0			
	niques au niveau des procédés (à la so	urce) pour éviter	
les rejets	<u> </u>		
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur			
des estimations issues de procédés conventionnels.			

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

	1. 1. 1.	
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou li	miter les deverse-	
ments, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol.	T	
danger pour l'environnement causé par eau de mer .		
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de		
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-	0	
mination de (%):		
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)	87,3	
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de	0	
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/limiter les rejets depuis	le site	
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.		
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les	
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets	3,1E+06	
après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):		
Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets	en vue de leur	
élimination		
Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-	
cales et/ou nationales.		
Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déche		
Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des ré	glementations lo-	
cales et/ou nationales.		

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION		
Section 3.1 - Santé			
Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour			
estimer les expositions en milieu de travail.			

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

Contains a support of the support of			
30000000435			
	l		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION		
Titre	utilisation de produits de netoyage- Activités professionnelles		
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22		
	Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 3, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 10, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4b.v1		
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).		

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur		
Caractéristique du produit			
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre une utilisation de la substance/du produit pouvant aller jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).,		
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Couvre les expositions quotic spécifié autrement).	Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que		
Autres conditions opération	nnelles affectant l'e	xposition	
On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.			
Scénarios contributeurs	Mesures de gestic	on des risques	
		Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automatique en systèmes (semi) fermés.PROC2 difiée.		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Utiliser dans des systèmes confinésProcédé automatique en systèmes (semi) fer- més.Transferts par fûts/ lotsPROC3		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

la maintenance des sols)PROC4	
Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs. Etablissement non spécialisé PROC8a	S'assurer que l'opération est effectuée à l'ex- térieur. , ou: assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. change- ments d'air par heure). éviter les activités avec une exposition de plus de 4 heures.
NettoyageSurfacesManuelTrempage, immersion et coulagePROC13	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Nettoyage avec des laveurs à basse- pressionPROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure).
Nettoyage avec des laveurs à haute pressionIn- térieurPROC11	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 5%. Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Nettoyage avec des laveurs à haute pressionEx- térieurPROC11	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 5%. S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.
NettoyageSurfacesManuelPulvérisationPROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.Laminage, BrossagePROC10	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure). Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Application de produits de nettoyage en systèmes fermésPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.
Nettoyage des dispositifs médicauxPROC4	Aucune autre mesure spécifique n'a été iden-

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Stockage.PROC1	tifiée.	
Stockage PROC1		
Stockage.FIVOOT	Stocker la substanc tème fermé.	e à l'intérieur d'un sys-
Section 2.2 Contrôle de l'ex	position de l'environn	ement
La substance est l'unique structure	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la régio	n:	0,1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année		520
Part du tonnage régional utilisée localement:	7.	5,0E-04
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		0,26
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		0,712
Fréquence et durée d'utilisation		1 0,1 . =
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		365
Facteurs environnementaux non influencés	par la gestion des risc	
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	.	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100
Autres conditions opérationnelles influant se	ur l'exposition de l'env	vironnement
Part des rejets dans l'air issus des procédés (re		2,00E-02
cation des mesures de gestion des risques):	, ''	,
Part des rejets dans les eaux usées issus des p	procédés (rejet initial	1,00E-06
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant		0
Conditions et mesures techniques au niveau	ı des procédés (à la so	ource) pour éviter
les rejets		
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les s		
des estimations issues de procédés convention		
Conditions et mesures techniques sur le site		miter les déverse-
ments, les émissions dans l'air et les rejets d		<u> </u>
danger pour l'environnement causé par eau de		
Eviter les déversements de substance non diluée dans le réseau des		
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.		
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
		0
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-		0
mination de (%):		87,3
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel) pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):		07,3
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de		0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.		
Mesures organisationnelles visant à éviter/li		s le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les s		
La boue doit être incinérée, stockée ou traitée.		
Conditions et mesures relatives aux stations	s d'épuration municipa	ales
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station		87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	87,3
d'épuration publique) (%) :	
Tonnage maximal autorisé sur le site (MSafe) établi à partir des rejets après un traitement complet des eaux usées (kg/jour):	550
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	<u> </u>

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Scénario d'exposition - Travailleur

300000000440	
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION
Titre	Utilisation de produits chimiques agricoles- Activités professionnelles
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU22 Catégories de processus: PROC 1, PROC 2, PROC 4, PROC 8a, PROC 8b, PROC 11, PROC 13 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d
Procédés et activités couverts par le scénario	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du travailleur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de la vapeur 0,5 - 10 kPa à STP.	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.,	
Fréquence et durée d'utilisation		
Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).		
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		

On part du principe d'une utilisation à une température n'excédant pas 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Scénarios contributeurs	Mesu	res de gestion des risques	
Transfert / déversement à partir de conteneurs Etablissement spécialisé PROC8b		Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.	
Opérations de mélange (systèmes ouverts)ExtérieurPROC4		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Pulvérisation/production manuelle de brouillardExtérieurPROC11		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.	
Pulvérisation/production de brouil- lard par machinePROC11		Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte aver extraction d'air.	
Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé,		Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

etc.PROC13			
Nettoyage et maintenance de		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
l'équipementPROC8a			
Elimination des déchetsExtérieur-		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
PROC8a			
Stockage.ExtérieurPROC1PROC2		Aucune autre mesure spécifique n	'a été identifiée.
Section 2.2	Cont	rôle de l'exposition de l'environne	ement
La substance est l'unique struc		-	
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen utilis	sée d	ans la région:	1
Quantités régionales d'utilisation			650
Part du tonnage régional utilisé			0,001
Tonnage annuel du site (tonne			0,65
Tonnage quotidien maximal du			325
Fréquence et durée d'utilisat		V 001 - 2017	1 - 1 - 1
Libération périodique			
Jours d'émission (jours/année)			2
		influencés par la gestion des risq	
Facteur de dilution de l'eau dou	ice lo	ocale.	10
Facteur de dilution de l'eau de			100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'envi Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-			0,05
cation des mesures de gestion			0,00
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial			0,1
avant application des mesures de gestion des risques):			
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant		0,8	
Conditions et mesures techniques au niveau des procédés (à la source) pour éviter			
les rejets	•	,	, , ,
En raisons de pratiques qui diffèrent selon les sites, on se fondera sur			
des estimations issues de procédés			
Conditions et mesures techniques sur le site visant à réduire ou limiter les déverse-			
ments, les émissions dans l'a			
danger pour l'environnement ca	ausé	par eau de mer .	
Eviter les déversements de sub	ostan	ce non diluée dans le réseau des	
eaux usées du site ou les récupérer à ce niveau.			
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de			
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.			
Traiter les rejets dans l'air pour atteindre une efficacité typique d'éli-			0
mination de (%):			
Traiter les eaux usées sur site (avant leur rejet dans le milieu naturel)			87,3
pour atteindre le niveau exigé d'élimination de >= (%):			
En cas de rejet vers une station d'épuration publique, il est inutile de			0
procéder à un traitement secondaire des eaux usées sur site.			
Mesures organisationnelles	visar	it à éviter/limiter les rejets depuis	le site
Ne pas épandre les boues industrielles sur les sols naturels.			
La boue doit être incinérée, sto	ckée	ou traitée.	
Conditions et mesures relativ	/65 2	ux stations d'épuration municipa	les
Conditions of mesures relative		ax stations a oparation municipa	100

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

Sauf indication contraire, l'outil d'évaluation ciblée des risques (TRA) du Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques (ECETOC) a été utilisé pour estimer les expositions en milieu de travail.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000001041		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications en couches - consommateur Process à base d'eau.	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC9a Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau,vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES I MESURES DE GESTION DES RISQU	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu	'à (en %) : 5 %
Quantités utilisées	•	
pour chaque utilisation, couv	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	1.880
Fréquence et durée d'utilis	ation	
couvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :		1
Exposition (nombre d'heures/évenement):		3
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation à tempéra	ature ambiante.	
Couvre l'utilisation dans une	pièce d'un volume de 20m3	

Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES
Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale hydrique au latex Vernis à base d'eau riche en solvant avec une teneur élevée en pitoisuus particules solides Bombe aérosol Dissolvant (dissolvant pour peinture, colle, papier peint, adjuvant)	éviter toute utilisation dans des espaces avecles portes fermées. éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environne	ement	
La substance est l'unique stru			
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	0,1	
Quantités régionales d'utilisat		260	
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	1,0E-04	
Tonnage annuel du site (tonn	es/an):	2,6E-02	
Tonnage quotidien maximal of	lu site (kg/jour):	8,7E-02	
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année	e):	300	
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques			
Facteur de dilution de l'eau de	ouce locale:	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement			
Part des rejets dans l'air issus	0,8		
cation des mesures de gestio			
	usées issus des procédés (rejet initial	0,15	
	avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant		0,01	
	tives aux stations d'épuration municipa	les	
	stance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées p			
Efficacité totale de l'élimination	87,3		
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station			
d'épuration publique) (%):			
Tonnage maximal autorisé su	1,5E+04		
après un traitement complet d	0.000		
Capacité de traitement présul	2.000		
(m3/jour):	Construction (100 15 of 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	<u> </u>	

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU	
	SCÉNARIO D'EXPOSITION	

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000001044		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications en couches - consommateur Processus à base de solvant.	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC9a Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau,vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES			
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur			
Caractéristique du produit				
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa			
Concentration de la Substance dans le Mé- lange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 10 %			
Quantités utilisées				
pour chaque utilisation, couvr	aque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g): 500			
Fréquence et durée d'utilisa	Fréquence et durée d'utilisation			
couvre d'utilisations allant jus	squ'à (fois/jour d'utilisation) :			
Exposition (nombre d'heures/	/évenement): 1,1			
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition				
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de 20m3				
Catégories de produits	S CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES			
Revêtements et peintures,	éviter toute utilisation dans des espace	s avecles portes fer-		
solvants, diluants Vernis à	mées.			
base d'eau riche en solvant				
avec une teneur élevée en				
pitoisuus particules solides				
éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.		s fermées.		

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	1

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	6,3E+04
Part du tonnage régional utilisée localement:	0,0001
Tonnage annuel du site (tonnes/an):	6,3
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3,2E+03
Fréquence et durée d'utilisation	
Rejet continu.	
Jours d'émission (jours/année):	2
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risq	ues
Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'env	rironnement
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,8
cation des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,15
avant application des mesures de gestion des risques):	
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,01
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipa	les
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3
d'épuration des eaux usées publique (%)	
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station	
d'épuration publique) (%) :	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000
(m3/jour):	

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION	
Section 3.1 - Santé	
nour coloular les expecitions	du concommetour, on a utilicá l'autil ECETOC TRA couf indi

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement	
modèle- EUSES utilisé.	

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Section 4.1 - Santé		
Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000001043			
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION		
Titre	utilisation de produits de netoyage - consommateur		
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC35 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8a, ERC8d, ESVOC SpERC 8.4c.v1		
Procédés et activités couverts par le scénario	Comprend l'exposition générale des consommateurs en de- hors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus entant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégi- vreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.		

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consommateur	
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 10 %	
Quantités utilisées		
	re les quantités allant jusqu'à (en g) :	16
Fréquence et durée d'utilisa	ation	
Sauf indication contraire:		
Exposition (nombre d'heures/	/évenement):	1
	ouvre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 3	
Couvre les utilisations allant j		365
Autres conditions opération	nnelles affectant l'exposition	
Couvre l'utilisation à température ambiante. Couvre l'utilisation dans des conditions normales de ventilation.		
Catégories de produits CONDITIONS OPERATIONNELLES D'UTILISATION ET MESURES DE GESTION DES RISQUES		
Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro- duits à base de solvants) sprays de nettoyage (net- toyant tout usage, nettoyant sanitaire, nettoyant verrerie)	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 1 fois/jour d'uti- lisation s) et- yant	
•	Couvre l'utilisation dans un espace clos m3	
Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro- duits à base de solvants)	Couvre des utilisations pouvant aller jusqu'à 3 fois/jour d'utilisation	

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

800001005738 Date d'impression 30.11.2023 5.2 23.11.2023

nettoyant liquide (nettoyant tout usage, nettoyant sani- taire, nettoyant sol, net- toyant verrerie, nettoyant tapis, nettoyant métaux)	
	Couvre l'utilisation dans un espace clos d'un volume de 15 m3

Section 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement			
La substance est l'unique structure			
Facilement biodégradable.			
Quantités utilisées			
Part du tonnage européen uti	lisée dans la région:	0,1	
Quantités régionales d'utilisat	ion (tonnes/année):	26	
Part du tonnage régional utilis	sée localement:	5,0E-04	
Tonnage annuel du site (tonn	es/an):	0,01	
Tonnage quotidien maximal d	lu site (kg/jour):	0,027	
Fréquence et durée d'utilisa	ation		
Rejet continu.			
Jours d'émission (jours/année	e):	365	
	x non influencés par la gestion des risq	ues	
Facteur de dilution de l'eau de		10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:		100	
	nnelles influant sur l'exposition de l'env		
	s des procédés (rejet initial avant appli-	0,95	
	cation des mesures de gestion des risques):		
	usées issus des procédés (rejet initial	0,025	
avant application des mesures de gestion des risques):			
	us des procédés (rejet initial avant	0,025	
	tives aux stations d'épuration municipa		
	stance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées p	ublique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application		87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station			
d'épuration publique) (%):		0.000	
	mée de la station d'épuration publique	2.000	
(m3/jour):	lives ou traitement automa des désistes	l an initial de la initial	
élimination	tives au traitement externe des déchets	en vue de leur	

élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3	ESTIMATION DE L'EXPOSITION
Section 3.1 - Santé	
pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indi-	

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

cation contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

SECTION 4	CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
	SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.

Conformément au règlement CE nº 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Date de dernière parution: 06.03.2023 Date d'impression 30.11.2023 Version Date de révision: Numéro de la FDS:

5.2 23.11.2023 800001005738

30000001045		
SECTION 1	INTITULÉ DE SCÉNARIO D'EXPOSITION	
Titre	Applications de dégivrage et d'antigel - consommateur	
Descripteur d'utilisation	Secteur d'utilisation: SU21 Catégories de produits: PC4 Catégories de rejets dans l'environnement: ERC8d	
Procédés et activités couverts par le scénario	dégivrage de véhicules et d'équipement similaire par pulvérisation.	

SECTION 2	CONDITIONS OPERATIONNELLES D MESURES DE GESTION DES RISQU	
Section 2.1	Contrôle de l'exposition du consomi	mateur
Caractéristique du produit		
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeurs > 10 Pa	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations allant jusqu'a	à (en %) : 30 %
Quantités utilisées		
pour chaque utilisation, couvr	e les quantités allant jusqu'à (en g) :	500
Fréquence et durée d'utilisation		
Exposition (nombre d'heures/évenement):		0,5
couvre d'utilisations allant jus	qu'à (fois/jour d'utilisation) :	1
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition		
Couvre l'utilisation à l'air libre.		
Catégories de produits	CONDITIONS OPERATIONNELLES D	UTILISATION ET
	MESURES DE GESTION DES RISQU	ES
Produits antigel et de dégi-	aucunes mesures spécifiques de gestion	on des risques sur les
vrage	conditions d'exploitation constatées.	

Section 2.2	Contrôle de l'exposition de l'	environnement
La substance est l'unique structure		
Facilement biodégradable.		
Quantités utilisées		
Part du tonnage européen utilisée dans la région:		0,1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):		260
Part du tonnage régional utilisée localement:		0,002
Tonnage annuel du site (tonnes/an):		0,52
Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):		260
Fréquence et durée d'utilisation		
Rejet continu.		
Jours d'émission (jours/année):		2
Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques		

Conformément au règlement CE n° 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

Facteur de dilution de l'eau douce locale:	10	
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:	100	
Autres conditions opérationnelles influant sur l'exposition de l'environnement		
Part des rejets dans l'air issus des procédés (rejet initial avant appli-	0,9	
cation des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans les eaux usées issus des procédés (rejet initial	0,05	
avant application des mesures de gestion des risques):		
Part des rejets dans le sol issus des procédés (rejet initial avant	0,05	
Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales		
Élimination estimée de la substance des eaux usées via une station	87,3	
d'épuration des eaux usées publique (%)		
Efficacité totale de l'élimination dans les eaux usées après application	87,3	
des mesures de gestion des risques sur site et hors site (station		
d'épuration publique) (%) :		
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique	2.000	
Capacité de traitement présumée de la station d'épuration publique (m3/jour):	2.000	

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Recyclage externe et valorisation des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

SECTION 3 ESTIMATION DE L'EXPOSITION

Section 3.1 - Santé

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

pour calculer les expositions du consommateur, on a utilisé le modèle Consexpo, sauf indication contraire.

Section 3.2 - Environnement

modèle- EUSES utilisé.

CONSEILS POUR VERIFIER LA CONFORMITÉ AU
SCÉNARIO D'EXPOSITION

Section 4.1 - Santé

Les expositions prédites ne sont pas prévues excéder les valeurs de la dose dérivée sans effet (DNEL) / la dose dérivée à effet minimum (DMEL) si les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la rubrique 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles étaient prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont gérés à un niveau au moins équivalent.

Section 4.2 - Environnement

Les conseils sont fondés sur de présumées conditions d'exploitation qui peuvent ne pas

Conformément au règlement CE $\rm n^o$ 1907/2006 tel que modifié à la date de la présente FDS

Méthyl PROXITOL (MP)

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.03.2023

5.2 23.11.2023 800001005738 Date d'impression 30.11.2023

être applicables sur tous les sites. Des ajustements peuvent donc s'avérer nécessaires pour déterminer des mesures de gestion des risques appropriées et adaptées au site.

L'efficacité requise en matière d'élimination pour les eaux usées peut être atteinte grâce à des technologies sur / hors site, isolées ou combinées.

L'efficacité requise en matière d'élimination dans l'air peut être atteinte grâce à des technologies in situ, isolées ou combinées.